

New ( ) Repl. ( ) Ltd. ( ) \_\_\_\_\_  
M / D / Y

## 1. RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

**Identificateur du produit :** Plant-Prod® 38-0-10 Turf No Phosphorus Fertilizer

**Nom du fournisseur :** Plant Products Co. Ltd.  
**Adresse :** 314, Orenda Road  
Brampton (ON) L6T 1G1  
CANADA

**Numéro de téléphone en cas d'urgence :** 1-613-996-6666 (CANUTEC)

**Usage du produit :** Engrais hydrosoluble pour gazon

## 2. INGRÉDIENTS DANGEREUX

Ingrédients	N° CAS	%	DL <sub>50</sub>
<i>Dangereux</i>			
Nitrate de potassium	7757-79-1	23	N/D

**Classification SIMDUT :** Non réglementé

## 3. CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

<b>État physique :</b>	Solide	<b>Odeur :</b>	Légère odeur d'ammoniac
<b>Seuil de l'odeur :</b>	S/O	<b>Apparence :</b>	Poudre fine
<b>Point d'ébullition :</b>	S/O	<b>Taux d'évaporation :</b>	N/D
<b>Point de congélation :</b>	S/O	<b>Densité relative :</b>	S/O
<b>Tension de vapeur (mmHg à 20 °C) :</b>	N/D	<b>Densité de vapeur (AM=1) :</b>	N/D
<b>pH :</b>	N/D	<b>Densité :</b>	N/D

## 4. RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

**Inflammabilité :** Non inflammable

**Moyens d'extinction :** Utiliser beaucoup d'eau. Ne pas utiliser un jet d'eau. Porter un ARA et des vêtements de protection complets.

**Point d'éclair (°F) :** S/O

**Limites d'inflammabilité dans l'air (inférieures) :** S/O

**Limites d'inflammabilité dans l'air (supérieures) :** S/O

**Température d'auto-inflammation (°C) :** N/D

**Données sur l'explosibilité :** Non inflammable

**Produits de combustion dangereux :** Le produit peut libérer de l'ammoniac, des nitrates et des nitrites lorsqu'il se décompose.

## 5. RÉACTIVITÉ

**Stabilité chimique :** Stable lorsque sec

**Incompatibilité :** Acides et alcalis puissants, oxydants, produits organiques

<b>Conditions de réactivité :</b>	Conditions humides ou lorsque le produit est chauffé
<b>Produits de décomposition dangereux :</b>	Ammoniac, nitrates, nitrites, cyanure d'hydrogène, monoxyde de carbone

## 6. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

<b>Voies d'administration :</b>	<b>Effets d'une exposition aiguë ou chronique :</b>
<b>Contact avec la peau :</b>	Une irritation pourrait se produire en cas d'exposition à l'engrais sec ou en solution. Le contact avec la matière chauffée peut occasionner des brûlures thermiques.
<b>Absorption par la peau :</b>	L'absorption par la peau n'est pas confirmée.
<b>Contact avec les yeux :</b>	Une irritation peut se produire en cas d'éclaboussures de la solution fertilisante dans les yeux ou de contact avec le produit sec. La matière chauffée peut occasionner des brûlures thermiques.
<b>Inhalation :</b>	L'activité des vapeurs est très faible. Le produit pourrait libérer du gaz ammoniac s'il est chauffé. Peut irriter les voies respiratoires.
<b>Ingestion :</b>	Il faut ingérer des quantités excessives avant que ne se manifestent des dangers pour la santé. Parmi les effets d'une surexposition on compte entre autres des nausées, des vomissements, de la diarrhée, une faiblesse et des convulsions.
<b>Limites d'exposition :</b>	N/D
<b>Produits toxicologiquement synergiques :</b>	N/D
<b>Sensibilisation/propriété irritante :</b>	L'urée peut provoquer des réactions allergiques chez certaines personnes.
<b>Cancérogénicité/tératogénicité/mutagénicité/effets toxiques sur la reproduction :</b>	Inconnus

## 7. MESURES PRÉVENTIVES

<b>Équipement de protection individuelle :</b>	
<b>Peau :</b>	Porter des gants imperméables pour empêcher le contact avec la peau.
<b>Respiratoire :</b>	Porter un masque anti-poussières lorsque les conditions l'exigent.
<b>Yeux :</b>	Porter des lunettes de sécurité pour empêcher le contact avec les yeux. Ne pas porter de lentilles cornéennes.
<b>Mesures d'ingénierie :</b>	Aérer les lieux pour contrôler les poussières.
<b>Mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement :</b>	Empêcher le déversement de se propager. Ramasser la matière renversée à l'aide d'un balai et s'en servir ou s'en départir d'une façon approuvée. Empêcher le déversement de s'infiltrer dans les cours d'eau.
<b>Élimination des résidus :</b>	Se départir des résidus dans des zones non cultivées loin des cours d'eau conformément aux réglementations fédérale, provinciale et municipale.

**Méthodes et équipement pour la manutention :** Éviter le contact direct et prolongé avec la peau.

**Conditions d'entreposage :** Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer dans un endroit frais et sec.

**Renseignements sur l'expédition :** Non réglementé par le TMD

## 8. PREMIERS SOINS

**Peau :** Laver avec de l'eau et du savon. Il faut recourir immédiatement à de l'aide médicale en cas de brûlures thermiques. Rincer les régions atteintes avec beaucoup d'eau froide.

**Yeux :** Rincer les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que l'irritation s'estompe. Recourir à de l'aide médicale si la condition ne s'améliore pas.

**Inhalation :** Si la victime a respiré du gaz ammoniac venant de l'engrais chauffé et si la respiration s'est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Recourir à de l'aide médicale.

**Ingestion :** Recourir immédiatement à de l'aide médicale lorsque des quantités importantes du produit ont été ingérées.

## 9. RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

**Département :**  
Technique

**Numéro de téléphone :**  
905-793-7000

**Date :**  
JANUARY 2012

**S/O :** Sans objet

**N/D :** Non déterminé